



Mamans Pieuvres

# AIDE-MÉMOIRE



Mamans Pieuvres

## DOCUMENTATION ET INSCRIPTIONS

### AVANT LA NAISSANCE

- INSCRIPTION EN LIGNE À LA PLACE 0-5 ANS
- CRÉATION DE VOTRE COMPTE AU RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE (RQAP)
- INSCRIPTION AUX COURS PRÉNATAUX (SI DÉSIRÉ)
- ÉTABLIR VOTRE PLAN POSTNATAL  
Incluant des relevailles et des services de répits

### APRÈS LA NAISSANCE

- CONSTAT DE NAISSANCE  
Complété et transmis au directeur de l'état civil par votre hôpital
  - DÉCLARATION DE NAISSANCE  
L'hôpital vous remettra une copie papier ou vous pouvez la compléter en ligne (voir dans la section suivante)
  - INSCRIPTION EN LIGNE:  
Demande d'accès simplifié aux programmes et services gouvernementaux relatifs à la naissance
  - PRÉLÈVEMENT URINAIRE À 21 JOURS DE VIE  
POUR LES MALADIES HÉRÉDITAIRES  
Votre hôpital vous informera de la démarche à suivre
  - OUVERTURE D'UN COMPTE RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE-ÉTUDES (REEE)  
(Si désiré)
  - AJOUTER VOS ENFANTS À VOS ASSURANCES PRIVÉES  
(VIE ET SANTÉ)  
Si applicable à votre situation
  - AJOUTER VOS ENFANTS À VOTRE DOSSIER PHARMACEUTIQUE
  - REMPLACER LES CARTES D'HÔPITAL POUR AJOUTER LES NOMS  
(À la naissance, ce sera inscrit bébé 1 & bébé 2 et même bébé 3)
  - METTRE À JOUR OU RÉDIGER VOTRE TESTAMENT
  - PRENDRE RENDEZ-VOUS POUR LES VACCINS DE 2 MOIS
- AUTRES:
- PASSEPORT ET CARTE NEXUS
  - CARTE-LOISIR DE VOTRE MUNICIPALITÉ  
(Pour l'inscription à des activités de loisir)

## INFORMATIONS ADDITIONNELLES

- Le Directeur de l'état civil envoie aux parents une lettre confirmant l'inscription de la naissance au registre de l'état civil du Québec. Vous recevrez par la suite les certificats de naissance.
- En complétant votre Demande d'accès simplifié aux programmes et services gouvernementaux relatifs à la naissance, vos enfants seront inscrits à:
  - La Régie de l'assurance maladie du Québec
  - Retraite Québec et agence du revenu Canada  
(pour les allocations familiales du Québec et du Canada ainsi que le crédit de TPS/TVH, si applicable)
  - Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et service Canada (pour la rqap)
  - Service Canada (pour les numéros d'assurance sociale)
- Le délai pour recevoir vos premières prestations d'allocations est très variable.

